

la démocratie, ce qui sans aucun doute surprendra plus d'un lecteur. La thèse est cependant fortement argumentée et mérite qu'on s'y arrête. Et elle n'empêche pas que soient reconnues les limites du « démocratisme » de Schmitt, qui ne sont pas minimes. Du fait de sa méfiance envers la délibération et le débat public, qu'il associe au libéralisme, il n'accorde au peuple, reconnu comme l'instance ultime de la légitimité des pouvoirs institués, d'autres moyens d'expression que l'acclamation, le oui ou le non du référendum, ou tout simplement le consentement muet. C'est donc à H. Arendt, philosophe de nouveaux commencements fondés sur la délibération et la persuasion, qu'est attribué en définitive le mérite d'avoir présenté « une théorie robuste de la liberté » qui constitue « la version la plus attractive de la politique extraordinaire ». Toutefois, la mise en valeur de l'autodétermination politique s'accompagne chez elle d'une méfiance envers la démocratie et d'un rejet de la notion de souveraineté populaire, raison pour laquelle A. Kalyvas juge nécessaire de corriger ses positions en empruntant à C. Schmitt. Car la démocratie reste bien attachée pour A. Kalyvas à la notion de souveraineté, mais d'un souverain populaire à trois corps (fondements, normalité institutionnelle, mouvements extra-institutionnels issus de la société civile) qui appelle une théorie tri-dimensionnelle de la politique. Cette proposition paraît particulièrement bienvenue à une époque où le consensus normatif qui s'est depuis longtemps imposé dans nos sociétés sur le caractère nécessairement démocratique qui doit être celui de nos institutions politiques s'accompagne d'un renouveau des interrogations sur le degré de confiance que l'on peut accorder à ces institutions, voire sur la nature même de la démocratie.

Catherine Colliot-Thélène -
Université Rennes 1

McCormick (John P.) - *Weber, Habermas, and Transformations of the European State. Constitutional, Social, and Supranational Democracy.* -
Cambridge, Cambridge University Press, 2009
(1^{re} éd. : 2007). 302 p.

Parmi les auteurs contemporains qui s'attachent à penser l'objet européen, Jürgen Habermas est sans conteste l'un des plus étudiés et commentés. Dans cet ouvrage particulièrement dense, John McCormick s'engage à son

tour dans une discussion serrée des thèses que le promoteur d'une démocratie délibérative et d'une citoyenneté postnationale formule à propos de l'intégration politique de l'Europe. Pour ce faire, J. McCormick procède par critique immanente de l'œuvre de Habermas, dont il entend restituer toute la profondeur et la complexité généalogiques. J. McCormick se donne en effet pour objectif de démontrer que les prises de position récentes de Habermas au sujet de l'Union européenne sont en contradiction tant avec la démarche qu'avec les thèses qu'il défendait, principalement dans *L'espace public*, lorsqu'il s'inscrivait encore dans le sillage de la *Théorie critique*. Si l'auteur remonte aussi loin dans le parcours intellectuel de J. Habermas, c'est parce qu'il estime que, pour saisir la nature et l'étendue des changements sociopolitiques sous-tendant les mutations de l'État dans le contexte de la mondialisation et de la construction européenne, les analyses menées par Habermas à cette époque tracent une voie plus prometteuse que les travaux ultérieurs comme *Théorie de l'agir communicationnel* ou *Droit et démocratie* et, a fortiori, les écrits politiques consacrés à l'Europe. Séquencée de la sorte, l'œuvre de Habermas est minutieusement décortiquée par J. McCormick, avec pour intention motrice de dévoiler les tensions internes qui, d'après lui, invalident les bases historico-théoriques sur lesquelles Habermas assoit ses plaidoyers pour une démocratie supranationale, réalisant à l'échelle européenne l'heureuse conciliation entre justice et solidarité.

Au centre de cette investigation critique se trouve la question – qui contribue à donner son titre à l'ouvrage – des transformations de l'État, lequel doit s'entendre ici en un sens large, comme forme institutionnelle du gouvernement démocratique. C'est au regard de cette question que sont convoqués les travaux de Max Weber ayant trait au passage de l'État de droit (*Rechtsstaat*) à l'État social (*Sozialstaat*). Mais l'intérêt de l'auteur se porte avant tout sur les tentatives successivement entreprises par Habermas afin de surmonter les difficultés que comporte le diagnostic wébérien sur la crise du droit et de l'État. Après de longs développements s'étendant des chapitres 2 à 4, J. McCormick conclut que le modèle habermassien souffre d'un « wébérianisme rampant » dont le symptôme le plus préoccupant serait une « myopie socio-historique ». C'est qu'en effet, J. McCormick estime que le dernier Habermas partage avec Weber l'erreur consistant à décrypter

les transformations de l'État à la lumière de catégories intellectuelles et de matrices théoriques dépassées, c'est-à-dire propres à des époques de transition révolues. À cette incapacité méthodologique à identifier les changements « structurels » en cours, s'ajouteraient les implications néfastes du « virage kantien » amorcé par Habermas il y a une vingtaine d'années. Au final, les écrits politiques sur l'Europe seraient entachés d'une tendance manifeste à « surestimer », et même à « romanciser », les succès de la démocratie libérale et sociale à l'échelle nationale. Non sans verser çà et là dans « l'idéologie », Habermas aurait sciemment choisi de mettre sous le boisseau ses analyses antérieures sur les pathologies et les manquements de l'État social, de peur d'entamer la plausibilité de son scénario européen.

Or, à suivre J. McCormick, cette stratégie se solderait par un double échec. La prétention de Habermas à rompre conjointement avec une philosophie de la conscience et une philosophie de l'histoire serait démentie par l'adoption progressive d'une vision « transhistorique » ou « continuiste » de la modernité juridico-politique, amenée à se déployer pleinement à l'échelle européenne et à s'incarner dans la figure stato-centrée d'une démocratie sociale en grand format. De manière plus préjudiciable encore, Habermas minerait ainsi les potentialités émancipatrices de pratiques publiques qu'il s'attachait à définir dans ses premiers travaux. C'est donc en reprenant à son compte la démarche et les objectifs qui étaient ceux de Habermas dans *L'espace public* que J. McCormick s'attelle à la construction d'un modèle théorique approprié à la forme sociale et institutionnelle inédite qui est, d'après lui, en train d'émerger au sein de l'Union européenne. Ce modèle, qui s'appuie sur l'associationnisme et la comitologie, et auquel J. McCormick donne le nom de « *supranational Sektoralstaat* », représente l'UE sous les traits d'une *polity* regroupant plusieurs « Europes politiques » ou « *subpolities* ». À ces « assemblages » correspondraient des sphères de décision et d'action différenciées (énergie, défense, commerce, éducation, communication, protection sociale, environnement, etc.), gouvernées par les parties les plus affectées ou intéressées par les politiques menées dans tel ou tel secteur.

Assurément, cette tentative de « modélisation » théorique mériterait d'être confrontée à d'autres formules qui, elles aussi, cherchent à dégager une troisième voie entre supranationalisme et intergouvernementalisme. À cet égard, on peut regretter que J. McCormick n'ait pas davantage problématisé le concept même de « citoyenneté postnationale » (de même que la fameuse théorie du « patriotisme constitutionnel », à peine évoquée). Car si l'on prend au sérieux le noyau normatif de l'idée d'un « dépassement de l'État-nation » – à savoir le découplage entre intégration politique et intégration éthique – on voit alors que le paradigme postnational est susceptible de se dédoubler en deux options divergentes : une option supranationale, vers laquelle tend effectivement la défense habermassienne d'un État et d'un *ethos* européens, et une option transnationale, soucieuse quant à elle de résister à toute tentation d'euronationalisme.

Au demeurant, on peut s'étonner que l'insistance de J. McCormick sur le besoin de se montrer sensible aux dimensions historiques du changement social soit poussée jusqu'à cet extrême que constitue l'exhortation à « raviver » et « reconstruire » un « mode d'analyse tombé en discrédit après 1989 », c'est-à-dire une « philosophie de l'histoire » expressément déclinée sur un mode « hégélien-marxien » et que l'auteur agrémenté du qualificatif de « critique ». Quelque déconcertante que puisse paraître une telle visée, elle ne doit cependant pas occulter les apports précieux que recèle cette nouvelle pièce du dossier « penser avec Habermas contre Habermas »¹. Quand bien même on ne serait pas convaincu par tout ou partie de l'argumentation de J. McCormick, force est de reconnaître qu'elle contribue à nourrir une réflexion plus large, d'ordre méthodologique et épistémologique, sur la force et les limites des modèles théoriques et, notamment, sur leur capacité à combiner propositions normatives, analyses empiriques et considérations historiques. En cela, ce livre ne se contente pas de donner une illustration de ce en quoi consiste (appelons-la ainsi) une « théorie politique appliquée à l'intégration européenne », mais il offre également à ceux qui souhaiteraient s'engager dans cette voie – encore peu empruntée dans le paysage académique

1. Karl Otto Apel, *Penser avec Habermas contre Habermas*, Paris, Éditions de L'Éclat, 1990. Dans le domaine de la théorie politique, et sur des thématiques plus proches de celles que traite J. McCormick, on pourra se reporter à Justine Lacroix, « Does Europe Need Common Values ? Habermas vs Habermas », *European Journal of Political Theory*, 8 (2), 2009, p. 141-156.

francophone mais nettement plus courue outre-Atlantique et outre-Manche – les outils pour penser, de manière réflexive et approfondie, la démarche véritablement interdisciplinaire qu'implique ce champ de recherche.

Janie Pélabay -

Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

Jaume (Lucien) - *Qu'est-ce que l'esprit européen ?* -

Paris, Flammarion, 2010 (Champs Essais). 172 p.

Hannah Arendt aimait, on le sait, particulièrement un vers de René Char : « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament ». Le thème du dernier livre de Lucien Jaume pourrait s'exprimer de manière assez analogue : notre héritage européen peut-il pour sa part trouver un héritier ? Sommes-nous prêts à être les héritiers de notre propre tradition ? C'est donc en la « recherche d'une tradition culturelle » que consiste le parcours suivi dans le livre, dont le titre aurait pu être : « Qu'est-ce que l'esprit *politique* européen ? » Sa valeur vient du fait que, justement, il recompose les principaux linéaments d'une tradition politique devenue en quelque sorte transparente. L'Europe n'a pas trouvé ses lettres du *Fédéraliste*, et personne n'est venu lui dire de quelle science politique il lui fallait se doter pour se confronter à sa condition historique présente. C'est à cette tâche que s'emploie Lucien Jaume : ce n'est pas une science politique « nouvelle » qu'il met au jour, mais bien une tradition de pensée revêtue d'une certaine ancienneté. On pense à une remarque assez profonde d'Éric Voegelin, à la fin, justement de sa *Nouvelle science du politique* : « La société occidentale est une société profondément stratifiée, dans laquelle les démocraties américaines et anglaise représentent la strate la plus ancienne et la plus ferme de la tradition culturelle, tandis que [la France et] l'Allemagne représente[nt] la strate moderne la plus progressiste »¹. On le voit avec l'islamisme radical, mais peut-être aussi avec le néoconservatisme américain, les adversaires de l'idée européenne perdent souvent de vue le fait qu'il existe un patrimoine politique et moral de l'Europe, qui fait la solidité des régimes politiques européens. L. Jaume aborde l'Europe politique du point de vue des idées constitutives, ou du moins en

prenant comme parti pris, comme « illusion bien fondée », que ce qui est constitutif d'un esprit européen, ce sont des idées.

L'auteur identifie « trois séquences intellectuelles » : la loi et l'obligation envers la loi ; le marché et la société civile ; l'Union européenne, la légitimité et la démocratie d'opinion. Leur point focal pourrait être trouvé dans ce propos issu de la conclusion de l'ouvrage : « La société est l'autorité que l'individu moderne s'est donnée à lui-même, le plus souvent sans s'en douter ». C'est donc en Europe, et par l'Europe, que s'est imposée une solution au problème de la condition politique de l'homme : une solution qui respecte son autonomie individuelle et collective ; mais qui ne le fait que grâce à ces institutions imaginaires que sont le marché et les droits de l'homme. Le marché, en particulier, a ce caractère d'être à la fois le résultat de notre autonomie, de notre liberté de choix, et de fonctionner globalement comme une sorte de nature, comme un processus automatique et échappant à la volonté. C'est en Europe que s'est inventé le dépassement de l'autonomie dans un cadre qui n'était pas autre chose que celui dessiné par l'autonomie elle-même. On sent la volonté de l'auteur de restaurer la dimension positive de l'indétermination humaine, à travers le lien très convaincant qu'il établit entre société civile et loi du marché, comme deux « formes d'avènement de l'individu » (p. 72) ou lorsqu'il fait l'éloge de Locke, tant critiqué par les courants moraux contemporains (par exemple, chez Charles Taylor). L'originalité de ce livre est d'insister sur les raisons pour lesquelles les courants de pensée qui ont construit le patrimoine politique libéral européen n'étaient pas étroitement individualistes, mais ont su penser la liaison entre l'individuel et le collectif.

Peut-être est-il toutefois permis d'être moins confiant que l'auteur sur le bilan qui forme la partie finale de son livre. Pour le dire autrement : l'Europe institutionnelle s'est bâtie sur l'individu et sur l'économie. Ses valeurs effectives sont les droits de l'homme et le marché. Mais les droits de l'homme et le marché n'ont pas suffi à faire une constitution : l'échec du traité constitutionnel élaboré par la commission Giscard n'est pas accidentel. Il traduit l'incapacité des Européens à convertir leur patrimoine politique et intellectuel dans des institutions à proprement parler politiques.

1. Éric Voegelin, *La nouvelle science du politique*, Paris, Seuil, 2000 (1^{re} éd. : 1952), p. 257.